

Mail FCSF – 17 mars 2020

Chers collègues délégué.e.s,

Le message est un peu long, nous en avons conscience, mais ça nous semble important !

Nous vous adressons ce courriel dans la continuité du message d'hier et alors qu'une nouvelle étape a été franchie avec le discours du Président hier soir et [la mise en place du confinement](#). Soyez assuré.e.s de notre mobilisation à vos côtés dans cette période particulière que nous traversons : nous sommes, à ce titre, en lien régulier avec la DGCS et la CNAF pour faire entendre notre voix et prêts à vous faire parvenir toutes les infos utiles afin que les centres sociaux pâtissent le moins possible de la situation.

A ce stade, de nombreux centres sociaux sont désormais fermés au public. Toutefois, des centres concernés par des activités de garde d'enfants, de portage de repas et d'aide à domicile maintiennent de l'activité sur ce point-là. Nous n'avons pas, à cet instant, d'informations précises sur les conditions dans lesquelles les centres sociaux peuvent maintenir une activité : uniquement télétravail (en dehors des Activités citées plus haut) ou possibilité de continuer avec une sorte de "service minimum". Nous avons interrogé la DGCS là-dessus et allons poursuivre notre dialogue avec l'ensemble de nos de nos partenaires côté Etat, pour y voir plus clair rapidement.

Vous nous relayez également de **nombreuses initiatives** sur les territoires pour continuer à animer du lien social, de la solidarité tout en protégeant les personnes et en respectant la réglementation.

Concernant les informations à vous relayer à ce stade, sachant que les choses avancent vite et qu'il y a parfois des zones de flottements :

- En complément des informations d'hier, voici un communiqué du ministère des solidarités concernant les masques de protection pour les personnes des services d'aide à domicile notamment : https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/cp_covid-19-strategie_de_gestion_et_d_utilisation_des_masques_de_protection.pdf et le lien vers le guide des précautions sanitaires à respecter dans le cadre des portages de repas à domicile : <https://www.economie.gouv.fr/coronavirus-guide-des-precautions-sanitaires-livraison-repas>
- Vous trouverez pour rappel et à toutes fins utiles en PJ les documents pour les déplacements (notamment le justificatif de déplacements professionnels)
- Sur le volet RH, le séminaire d'ELISFA a subi ce matin quelques aléas techniques, nous vous invitons à prendre connaissance des deux documents en PJ et à vous référer au site web : <https://www.elisfa.fr/>
- Sur le volet RH également, vous avez des informations sur la mise en place d'un délai de 30 jours pour la déclaration de la mise en place de l'activité partielle : <https://travail-emploi.gouv.fr/actualites/presse/communiqués-de-presse/article/le-ministère-du-travail-donne-30-jours-aux-entreprises-pour-declarer-leur>
- Concernant les projets vacances soutenus dans le cadre des APV, les séjours prévus à la période de printemps doivent être annulés ou reportés (tous les centres ont d'ores et déjà été contactés). Les centres qui ont finalisé leur dossier pour l'été peuvent dès à présent nous l'adresser à l'adresse mail: vacfam@centres-sociaux.fr. Report possible jusqu'au 12 avril pour le dépôt des dossiers d'été.
- Concernant les volontaires en Service Civique que nous accueillons dans le réseau, 3 infos majeures : Les contrats d'engagement en cours ne sont pas interrompus. Ainsi les volontaires en mission de Service Civique continuent de percevoir leurs indemnités ; Les deux prochaines formations civiques et citoyennes sont annulées (pour rappel des dates et lieux annulées : 26 et 27 mars à Bordeaux et 9 et 10 avril à Paris) ; Il n'y aura pas d'impact pour les volontaires n'ayant pas eu la possibilité de participer à une formation civique et citoyenne.

Nous avons ce soir un comité partenarial CNAF – covid 19. Nous vous tiendrons informé.e.s des avancées et décisions dès demain. Demain après-midi, une rencontre est prévue avec Julien DENORMANDIE.

En termes d'information et communication avec le réseau, trois informations aujourd'hui :

- Anouk vient de finir de saisir les comptes zoom associés à vos fédérations. Vous avez maintenant accès aux avantages du compte sous licence (Anouk vient de faire un réglage qui vous fait passer de la version basique vers « affaires »).
- Un espace sur le site web de la FCSF dédié à la situation actuelle sera en ligne demain. Vous pourrez y trouver quelques informations nationales (infos ministérielles, infos autour du fonctionnement et des financements des centres sociaux). Une rubrique valorisera les initiatives solidaires qui se mettent en place dans les centres sociaux. Nous en reparlerons demain, mais nous vous proposerons d'inciter les centres sociaux à partager leurs initiatives sur ce site.
- Dès aujourd'hui et en prévision de nos rendez-vous ministériels, **nous vous proposons de relayer par retour de mail quelques initiatives** qui se mettent en place chez vous, de toute nature (accueil petite enfance, portage repas, liens gardés avec les habitants, lutte contre isolement...). Elles nous permettront de donner à voir la mobilisation de notre réseau auprès des administrations et ministères.

On le voit, notre réseau est très mobilisé, du local au national, les fédérations et unions sont en lien étroit avec le réseau. Cette période nous montre comme nous sommes un réseau fort et riche !

Merci à toutes et tous,

L'équipe de la FCSF,

Denis Tricoire
Délégué, chargé de la communication
Fédération des centres sociaux de France (FCSF)
01.53.09.96.09